

ne peut vous rendre votre liberté qu'après avoir accepté, de vous même, le compte définitif de la gestion qu'il vous a confiée. Le *Météore* emportera les fonds que nous destinons au capitaine ; mais vous partirez au premier jour ; et ma lettre d'envoi annoncera votre prochaine arrivée à la Martinique.

Le jeune homme fut contraint de se rendre à ces sages raisons.

Trois jours s'écoulèrent encore, au bout desquels M. de Lézerec revint à la ville. Il écrivit à M. Plélan qu'il l'attendait à dîner pour le lendemain, avec son intendant, et qu'il regrettait que des affaires urgentes ne lui permissent pas de les recevoir plus tôt. Jean dévorait son impatience.

—J'étais, dit-il à notre jeune homme, après les premiers compliments, fort satisfait de votre conduite et de vos travaux. Je n'ai qu'un reproche à vous faire. Je vous avais instamment recommandé madame Bertin ; mais il paraît que vous n'avez guère exécuté cette clause de notre contrat. Cette excellente dame est fort malheureuse, et c'est à vous. ...

Jean devint rouge comme du feu. Son cœur se gonflait ; sa main crispée lacérait sa poitrine. Il était aisé de voir qu'il faisait violence à une extrême émotion.

—Oui, jeune homme, poursuivit M. de Lézerec, madame Bertin est fort malheureuse. J'ai reçu d'elle une lettre où elle me dit tout le bien que vous avez fait au hameau de Douarnez ; combien chacun vous regrette ; et elle me parle aussi de sa pauvre fille qui, grâce à vous, est malade de chagrin.

—Ah ! grand Dieu !.....

—Madame Bertin respecte votre résolution de tout quitter pour aller à la Martinique. Mais votre dévouement à M. Josselin va peut-être lui coûter la vie de sa fille.....

(La fin au prochain numéro.)

P. CHRISTIAN.

FAITS DIVERS.

—M. Ernest Gagnon, professeur de musique à l'École Normale Laval, et organiste de l'église du faubourg St. Jean a été nommé dernièrement organiste de la Cathédrale de Québec, en remplacement de M. A. Dessane, qui a résigné.

—Le pont de glace qui relie l'île d'Orléans aux paroisses de la côte de Beaupré menace à chaque instant de se rompre.

LE CONDAMNÉ BARBINAS.—Samedi, la Cour Criminelle à Arthabaska a fixé le 29 avril pour l'exécution de la sentence de mort prononcée le 21 mars 1863 contre Pierre Duval dit Barbinas.

RÉVÉLATIONS.—On rapporte depuis quelques se-

maines qu'il serait mort à St. Thomas un homme qui aurait déclaré, sur son lit de mort, être le meurtrier de la belle-mère de l'infortuné Corriveau, et disculpe complètement ce dernier de toute participation à ce crime atroce. Si tel est le cas, ce fait ne peut tarder de s'éclaircir.—(Défricheur.)

—Le *Times* d'Oswégo espère que la navigation des lacs s'ouvrira de bonne heure cette année. Les navigateurs s'occupent activement de leurs préparatifs.

—Les rapports du trafic du chemin de fer Great Western pour la semaine finissant le 18 mars 1864, donnent un montant de \$75,226.72½ ; ceux de la semaine correspondante de 1863, ont donné \$72,776,62½—augmentation, \$2,449.58.

—Les nombreux câbles de télégraphie sous-marine, actuellement en opération en Europe, forment dans leur ensemble une longueur d'au-delà de 5,600 milles. Ces câbles varient de 4 à 500 milles en longueur, chacun, et sont à une profondeur d'eau variant de 90 pieds à 9400 pieds.

—Les journaux de Turin annoncent la mort de M. le marquis Gustave de Cavour, frère aîné de feu M. de Cavour, ministre de Victor-Emmanuel, et député au parlement pour le collège Santhia.

—Un correspondant de Londres écrit au *Herald* de Montréal que l'une des mains du petit prince royal, l'héritier du prince de Galles, n'a que trois doigts.

—Le 21 février dernier, on a célébré, avec grande solennité, à Pise, le trois-centième anniversaire de la naissance de Galilée.

—Il y a, dans le Township de Middlesex, une famille composée de onze enfants, dont sept sont sourds-muets.

—8,000 maisons d'école ont été érigées en Russie depuis que l'émancipation des serfs a eu lieu.

VARIÉTÉS.

Un écrivain de mérite, nommé M. Casimir Bonjour, sollicitait sa réception à l'Académie française. Il se présente un jour chez un des membres de ce corps illustre, afin de le disposer en sa faveur. Une femme de chambre vient lui ouvrir la porte.—“Votre nom, Monsieur ?” dit-elle.—Le candidat répond, avec son plus gracieux sourire : “Bonjour.”—Flattée de cette politesse, la domestique répond : “Bonjour, Monsieur ! voulez-vous me dire votre nom, afin que je vous annonce ?” —“Je vous dis Bonjour.”—“Et moi aussi, bonjour, Monsieur ; qui faut-il que j'annonce maintenant ?” —“Eh ! Bonjour, c'est mon nom.” —La femme de chambre comprit alors qu'au lieu de dire :—Bonjour, Monsieur,—il fallait dire.—Monsieur Bonjour.

BON MOT DE FONTENELLE.—L'abbé Régnier, secrétaire de l'Académie française, faisait un jour, dans son chapeau, la collecte d'une pistole que